



AVIRON VALENTINOIS

Port de l'Epervière 26000 VALENCE

04 75 81 61 08

contact@avironvalentinois.fr

L'AVIRON VALENTINOIS, association sportive créée en 1964, affilié à la Fédération Française d'Aviron, plusieurs fois médaillé aux championnats de France, prouve toute sa jeunesse en lançant un projet de développement ambitieux de ses activités jeunes et adultes.

Situé sur le site du port de plaisance de l'Epervière, il est un véritable acteur des sports nautiques du Rhône moyen.

L'AVIRON VALENTINOIS dont l'activité repose sur l'engagement profond et régulier de ses bénévoles s'est fixé depuis toujours comme objectif de transmettre les valeurs fortes du sport Aviron.

L'Aviron a su préserver ses valeurs morales, sportives et humaines :

- Esprit sportif, éthique, esprit d'entraide,
- Respect du matériel et des règles techniques,
- Respect de la nature et de l'environnement,
- Respect des autres, partage d'espaces avec tous les utilisateurs,
- Citoyenneté, accueil sans condition d'origine sociale ni discrimination.

L'AVIRON VALENTINOIS propose les pratiques en individuel et en équipage, où la réussite dépend de la cohésion du groupe :

- Ecole d'Aviron, labellisée « 2 étoiles » pour s'initier,
- Compétition pour tous les âges jusqu'au plus haut niveau,
- Sport loisir adulte,
- Aviron scolaire, conventions avec les établissements,
- Aviron adapté pour un public adolescent ou adulte, ...

Une pratique pour tous ... répondant à toutes les attentes !

Un nouvel élan

Notre projet s'inscrit dans une ambition forte :

- rendre accessible les activités à tous les publics,
- valoriser le Rhône, espace de pratique sportive,
- en renforçant le lien entre les valentinois et l'aviron.

L'AVIRON VALENTINOIS fait appel aux dons pour l'aider à l'acquisition de bateaux d'aviron et permettre la promotion des couleurs de Valence tant sur le Rhône que sur les bassins de France.

L'AVIRON VALENTINOIS a besoin de vous !



Bon de souscription de don

Je fais un don de : € pour aider à l'acquisition de bateaux d'aviron dans le cadre de l'école française d'aviron des jeunes et pour la pratique adulte et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de développement des activités de l'Aviron Valentinois, si celui-ci n'aboutissait pas.

Avantages fiscaux

➤ **Particuliers** Votre don est déductible de l'impôt :

- sur le Revenu à hauteur de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.

Un don de 100€ me coûte 34€.

- sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 €. (Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666€).

Un don de 100 € me coûte 25€.

➤ **Entreprises** Votre don est déductible de l'Impôt sur les sociétés :

à hauteur de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

Un don de 500 € => 200€ restent à la charge de l'entreprise.

Nom* Prénom* :

Personnes morales : nom de la structure et forme juridique

.....

Adresse* :

Code Postal* : Ville* :

Adresse email :@.....

Tél : Mob :

Date* : Signature* : Cachet de la société :

**champs obligatoires*

Je finalise mon don : envoi par courrier ou dépôt du Bon de souscription dûment complété et accompagné du règlement par chèque à l'ordre de "l'AVIRON VALENTINOIS" à l'adresse suivante : **AVIRON VALENTINOIS - Port de l'Epervière - 26000 VALENCE.**

*Mon don donnera lieu à un reçu fiscal **aux nom et adresse figurant sur le chèque.***

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de l'Aviron Valentinois.

En cochant cette case, vous acceptez que seule, l'association AVIRON VALENTINOIS soit destinataire des données recueillies

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent et d'un droit d'opposition, pour des motifs légitimes, au traitement de vos données. Vous pouvez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, en vous adressant à l'Aviron Valentinois Port de l'Epervière 26000 Valence.

Le maître d'ouvrage s'engage à affecter l'ensemble des dons au développement de la pratique par l'acquisition d'équipements et de matériels, pour le cas où le projet n'aboutirait pas.